L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 AVRIL 1884. 57me Année.

Dufour, Romme & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 3 AVRIL 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Le Mississippi — Le gouvernement.

Nous avons déjà prouvé, maintes et maintes fois, qu'à cause de l'immense étendue des terrains qu'il arrose, soit par lui-même, soit par ses tributaires, le Mississippi est un fleuve essentiellement national et tombant, par là même, sous le contrôle du gouvernement national; que le Congrès, que l'administration de Washington, faute d'avoir reconnu, à temps, ce caractère, et d'avoir agi en conséquence, ont aggravé les dangers que court le bas Mississippi, encours, à l'égard de cette région, une redoutable responsabilité. Nous avons prouvé qu'en dehors de la Louisiane, à l'Est, à l'Ouest de notre immense vallée, il se produit des accidents météorologiques dont, en toute justice, nous ne pouvons et ne devons supporter les désastreux résultats; que les Etats baignés par les tributaires du fleuve, se sont permis des déboisements qui ont précipité l'écoulement de leurs eaux dans son lit, et doublé les grandes crues de chaque saison; qu'enfin, le Sénat et la Chambre des Représentants, en adoptant le système des jetées Eads, ont assumé une responsabilité qui leur crée, à notre égard, de nouveaux et importants devoirs, dont ils ne peuvent se dispenser. Tout cela, à notre avis, est hors de toute contestation.

Il y a pis encore; et, ici, qu'on nous permette d'insister sur un fait, peut-être connu, peu discuté, et qu'il est bon d'exposer, pour faire comprendre aux populations les obligations qui, en ce qui nous concerne, pèsent sur le gouvernement de l'Union.

Tout le monde sait que les Etats de l'Ouest, baignés, soit par le fleuve lui-même, soit par ses affluents, sont essentiellement agricoles. Les fermiers qui l'habitent, énergiques travailleurs, et, comme tout homme qui se donne de la peine, cherchant à en tirer profit, ont jusqu'ici, fait usage, peut-être même abusé des richesses de leur sol; ils l'ont fatigué, en lui faisant rendre tout ce qu'il pouvait leur fournir, quelquefois bien au-delà. Il s'est produit un épuisement graduel, auquel il leur a fallu remédier par des moyens artificiels; ils ont eu recours aux procédés scientifiques de l'agronomie moderne, au fraînage, surtout. Il en est résulté qu'aux époques de grandes pluies, les eaux, qui, jusque là, séjournaient sur le sol, s'écoulent avec une grande rapidité, par une infinité de petits canaux souterrains, et vont, toutes à la fois, grossir les ruisseaux, les rivières tributaires du fleuve, ou le fleuve lui-même. C'est-là, beaucoup plus encore que le déboisement, ce qui produit les énormes crues dont nous sommes, depuis quelques années, les témoins et les victimes.

Cela nous ôte une servitude qu'aucune autre région ne peut nous imposer. De quel droit l'Illinois, par exemple, déverserait-il ses eaux dans le courant qui traverse nos terres, et contribuerait-il à nous inonder, presque tous les hivers? C'est un abus que réprouvent tous les codes du monde.

Si un propriétaire quelconque agissait de la sorte à l'égard de son voisin, il serait vite poursuivi, par ce dernier, devant une Cour Civile, et il s'entendrait condamner, non seulement à payer des dommages-intérêts, mais à supprimer immédiatement un drainage nuisible à autrui. Pourquoi un Etat serait-il autorisé vis-à-vis d'un autre Etat, à des empiètements que la loi interdit entre particuliers?

L'Ouest a-t-il donc tort de drainer des terres, de leur donner ainsi une énorme plus-value et d'en doubler, d'en tripler, du même coup, la fécondité? Non, et nous serions aidés de voir certaines de nos campagnes, les environs de notre ville, la Nouvelle-Orléans elle-même, suivre cet excellent exemple.

L'Ouest n'est pas responsable des conséquences qu'entraînent, pour les Etats du bas Mississipi, la configuration du sol des Etats-Unis et le cours du fleuve.

La nature n'a fourni qu'un déversoir à ses eaux, et il est bien obligé d'en faire usage. Si nous l'attaquions, il nous renverrait à l'autorité supérieure, dont il ressortit comme nous—aux Etats-Unis, à qui, revient, en définitive, le soin de régler toutes les affaires d'intérêt qui surgissent entre les Etats. C'est à l'Union qui lière à l'Ouest la jouissance du Mississippi, qui nous force à recevoir les eaux que traverse le fleuve, dans sa partie supérieure, que remonte la responsabilité des désastres dont nous souffrons. C'est à l'Union, par conséquent, qu'incombe le devoir de nous protéger contre le retour de ces catastrophes, et toutes les fois qu'elle néglige de le faire elle se rend coupable d'une contravention qui la rendrait passible d'une peine sévère devant les tribunaux si l'affaire se passait entre simples particuliers.

Impossible, ce nous semble, de répondre à un pareil argument, et il n'y a rien d'odieux, d'inique, d'étrange, d'inconséquent, comme la persistance que le gouvernement général met à se dérober à l'accomplissement d'un devoir, aussi évident qu'il est sacré.

Comment! voilà un fleuve qui est la plus féconde source de richesses du pays, et vous le laissez, par votre coupable négligence, de venir, pour lui, une cause permanente de désastres! Voilà une région qui se voit condamnée, de par vous, à recevoir les eaux d'autres Etats qui viennent, tous les ans l'inonder, et vous vous refusez à la protéger contre un envahissement qui est votre propre ouvrage! Et vous n'avez pas honte de vous rendre coupable d'un déni de justice qui contrarie chez à tout particulier devant le premier tribunal venu! Vous abusez de votre supériorité pour vicimer un inférieur, et quand vous vous trouvez devant deux parties, parfaitement égales devant la Constitution, jouissant des mêmes droits et des mêmes privilèges, et auxquelles vous devez la même protection, vous faisant la première suite à la seconde, sans accorder à celle-ci la compensation, l'indemnité qui lui reviennent, en vertu de la loi qui les régit toutes deux, en vertu de la loi qui vous, vous même, jouissez de votre supériorité et exercez votre autorité.

Vous ne pouvez même pas alléguer la pénurie du Trésor et votre incapacité de secourir la région du Bas-Mississippi; les millions regorgent dans vos caisses; vous avez de l'or à ne savoir qu'en faire, et vos excédants de recettes sont tels, que leur emploi provoque, dans votre Parlement, d'interminables discussions, les propositions les plus étranges. Voilà l'occasion d'en faire un bon et utile usage. Mais il y a bien à craindre que vous ne vous y refusiez, dans l'avenir, autant que dans le passé. Jamais, en vérité, on n'a manifesté plus d'injustice, plus de mauvaise volonté; jamais on n'a montré plus évidemment que l'on a deux poids et deux mesures, suivant les différentes sections auxquelles on a affaire.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que MM. Robert Carey, L. C. Keover, J. B. Levert, D. R. Calder et Jas. L. Lobdell avaient prié nos représentants au Congrès de solliciter l'appui des autorités fédérales pour le salut des levées de West Baton Rouge; ces messieurs ont reçu la réponse que voici:

Nous avons considéré votre dépêche et avons exposé la situation de la Louisiane au Président, au ministre de la guerre et à l'ingénieur en chef. Nous ne pouvons obtenir d'autre réponse que celle-ci: dans les $150,000 dont peut disposer la Commission sur million alloué par le Congrès à la présente session.

B. F. JONAS,
R. L. GIBSON,
E. JOHN ELLIS,
CASTANEDA HUNT,
WM. P. KELLOGG,
E. T. LEWIS,
N. C. BLANCHARD,
J. FLOYD KING.

La crevasse Davis a maintenant sept cents pieds de large.—Les habitants de Barataria courent un grand danger. A l'exemple des planteurs des paroisses inondées, ils luttent héroïquement contre l'eau envahissante.

Fidèle jusqu'à la mort.

Il y a quelques jours, la tombe se refermait, à la Nouvelle-Orléans, sur un brave homme qui a donné, à sa dernière heure, un témoignage bien touchant de fidélité à la France.

Né dans un de ces villages d'Alsace que le sort des armes a fait allemand—géographiquement, bien entendu—M. H. L. ne s'était jamais consolé de nos désastres. Mais ce qui l'affligeait le plus profondément,—ce qui lui tenait au cœur comme une flèche que l'on ne peut arracher sans déchirer la plaie,—c'est que son pauvre village fût passé sous le joug de l'ennemi.

Cette pensée lui torturait le cœur. Cette pensée, le temps l'avait laissée tout aussi vivace, tout aussi douloureuse. Elle était devenue, pour lui, un cauchemar chronique qui troublait ses nuits.

—Pourvu que je puisse vivre assez longtemps, disait ce François endurci, pour voir mon village rendu à la France... on reprise par elle!

Bien que sa vie laborieuse fut toujours restée absolument étrangère à la politique, il suivait, avec anxiété, depuis dix ans, les faits et gestes de notre pays. Nos pergès militaires le captivaient particulièrement....

—A quand la *seconde manche?* soupirait-il quelquefois.

Et on l'entendait murmurer entre ses dents des imprécations à l'adresse de Bismark.

Nos campagnes en Asie le faisaient jubiler. Il y voyait le relèvement de notre prestige militaire. Ses regards se reportaient vers l'Europe, où la lutte, selon lui, devait se continuer. Il faut lui laisser, bien entendu, toute la responsabilité de ses théories.

—Ça viendra, ça viendra! Chantonnait-il, en dodelinant de la tête.

Ce qui devait venir, dans son idée fixe, c'était le retour de son village à la vieille patrie.

Le digne homme—charpentier de son état—était devenu stratégiste et belliqueux. Chaque matin, il avait découvert une combinaison guerrière qui devait remettre sous des drapeaux la victoire infidèle. Les casques, sous ses coups, tombaient à foison. L'ennemi—cela va sans dire—c'était le Prussien. Des mouvements tournants, une feinte habile, une pointe hardie,—et voilà les armées de l'empereur Guillaume—par un juste retour des choses d'ici bas,—prisonnières ou décimées. La contre-partie de 1870, quoi!

C'était plaisir de lui voir arranger les événements. Tout venait à souhait. Sur ce point, les contradictions avaient le don de l'exaspérer. Aussi montrait-on pour les illusions du digne homme beaucoup d'égards qu'il prenait pour des approbations.

Ces patriotiques rêveries ne l'empêchaient point de consacrer à son rude travail de tous les jours une ardeur virile. On prétend même que l'excès de labeur n'a pas peu contribué à abréger son existence.

—Qui sait, disait-il, peut-être la France aura-t-elle besoin un jour de mes économies....

Sentant sa fin venir et l'agonie—cet avant-coureur de la mort,—prête à lui étreindre la gorge, le bonhomme fit un effort pour dicter à sa famille,—réunie en pleurs autour de son lit—ses dernières et suprêmes volontés.

S'adressant à sa femme:

—Mets sous mes yeux, lui dit-il d'une voix défaillante, le drapeau français que je faisais flotter devant notre maison le jour de la fête nationale.... Maintenant, écoute: dans l'annonce de mon décès, tu ne diras pas le nom de mon village; les Allemands ma l'ont pris.... ce n'est pas mon pays.... Je suis né en France.... entends-tu!.... Tu mettras que je suis né en France!.... Je veux mourir Français!....

Puis, après une pause, et d'un accent navré:

—Je meurs trop tôt pour voir la "seconde manche!"

Dans son esprit, la seconde manche devait être "la belle."

Soudain, la vue s'éteignit et le regard resta fixe. Le brave homme était mort. Sa vie s'était envolée dans un spasme de colère et de regret....

En suivant le modeste cercueil, chacun de nous se livrait, le front penché, à ces tristes réflexions. Combien d'Alsaciens meurent, comme notre ami, le désespoir dans l'âme! Ils ont vécu treize ans dans l'attente de la "seconde manche" qui devait, dans leur calcul, leur rendre la patrie bien-aimée. Ils s'en vont, le cœur serré, exhalant dans un dernier sanglot toute l'amertume de leur douloureuse désopilation!

Nous, qui assistons à ces agonies poignantes, — nous qui recueillons les derniers soupirs de nos frères perdus,—nous leur devons une larme!.... C'est la seule consolation que nous puissions leur offrir, — à l'heure présente.

Ces affirmations, en face de la mort, de l'inaltérable attachement des Alsaciens à la France, ont quelque chose de solennel et de touchant qui sollicite la plume de l'écrivain français. Nous ne pouvons laisser passer impunes ces oboeuns héroïsmes de fidélité, ces suprêmes protestations qui honorent ceux qui meurent et qui sont, pour ceux qui survivent, un exemple et une leçon.

F. TUJAGUE.

(Dans le *Courrier des Etats-Unis*, du 30 mars.)

Nouvelles de New York—C'est avec plaisir que nous apprenons qu'à une des grandes ventes à l'encan, de New York, un de nos grands établissements s'est fait particulièrement remarquer par les immenses adjudications qu'il a su se faire faire. L'acquisition comprend plus de **1000 douzaines de souliers**; de plus le bon marché a poussé l'acheteur dans une ligne spéciale; le chapeau. Il a, paraît-il, acheté tous les lots de chapeaux qui étaient dans la vente; plus de **600 cuisses** chapeaux de paille pour fillettes et garçons, fourres pour garçons et messieurs. L'ouverture de toutes ces marchandises aura lieu sous peu. Préparez-vous. N'achetez pas vos chapeaux de paille avant d'avoir examiné ceux dont nous nous occupons plus haut. C'est à l'Etoile Rouge qu'aura lieu la vente.

Horsford's Acid Phosphate

Remède incomparable pour la mémoire.

Le Dr. Fred Hopkins, Jr., de Helena, Virginie dit: "Pour améliorer l'indigestion, la migraine et la détraînance mentale, occasionnée de certaines causes de fatiguantes, le Phosphate de Horsford est son point."

L'Enquête économique en France.

L'enquête ouverte, au Palais-Bourbon, sur la crise industrielle que nous traversons, dit le *Journal du Havre*, du 13 mars, ne nous paraît pas avoir apporté, jusqu'à présent, beaucoup plus de lumière que nous n'en avions sur les causes véritables de cette crise, non plus que sur les moyens à employer pour la conjurer. Des dépositions diffuses et confuses, contradictoires aussi, selon qu'elles viennent des ouvriers ou des patrons, voilà ce que l'on peut constater en suivant attentivement les travaux de cette commission.

Beaucoup de patrons—nous parlons des industries parisiennes, spécialement en cause pour le moment—beaucoup de patrons disent que la crise n'est pas aussi intense qu'on le prétend, tandis que tous les ouvriers déclarent qu'ils souffrent cruellement. La cause en apparaît clairement quand on examine de près les choses. Ainsi, les ouvriers accusent de ne que, pour un grand nombre d'industries, on introduit, en France, des pièces de fer, de fonte, de menuiserie ou de charpente déjà à demi façonnées, venant, en général, de l'Allemagne et qui, grâce à notre tarif conventionnel, entrent, en payant des droits insignifiants. Qui souffre d'un tel état de choses? Ce ne sont pas les patrons, entrepreneurs de travaux auxquels il importe peu de faire faire en France ou en Allemagne ces premières façons, et qui ne sont guidés que par un intérêt: les avoir au meilleur marché possible.

Or, la main-d'œuvre étant à meilleur marché en Allemagne et en Suède qu'en France, et notre frontière n'étant point défendue par un droit de douane suffisant, on va chercher à l'étranger les produits de demi-fabrication dont on a besoin, et c'est autant de perdu pour l'ouvrier français, pour l'ouvrier spécialement, nous le répétons. Il en est de même pour une foule d'autres industries, telles que l'ameublement, le vêtement, la lingerie.

C'est donc une crise ouvrière encore plus qu'industrielle, comme on le voit. Et cette crise, selon nous, a pour double raison: l'élévation, à Paris, du prix de la main-d'œuvre et la très grande facilité accordée aux produits étrangers, de franchir notre frontière.

En ce qui concerne l'élévation des salaires, nous avons dit bien souvent qu'il serait injuste de s'en prendre aux ouvriers tout seuls, et de leur reprocher,—comme le font certains économistes, pour manquer leur propre imprévoyance,—de leur reprocher leur avidité. Si les ouvriers ont eu besoin de faire augmenter leurs salaires, cela tient surtout à ce que l'accroissement formidable des impôts, en France, après la guerre, a rendu la vie fort chère, et qu'il fallait bien y pourvoir. Il est clair que la moyenne des impôts, par habitant, ayant monté de 70 à 110 francs, cela imposait, aux ménages d'ouvriers, des charges auxquelles ils ne pouvaient faire face, avec les anciens salaires.

C'est pour cela que, dès le début, nous avions demandé que leur travail fût garanti; qu'on ne les livrât point à la concurrence acharnée des industriels étrangers, mieux placés et moins surchargés que nous. On a cru que c'était les industriels que nous défendions; c'était, au contraire, comme on le voit, les ouvriers, spécialement, que nous avions en vue. L'expérience prouve que nous avions cent fois raison contre ceux qui lorsque nous parlions ainsi et demandions ce que ferait non ouvrier, quand la concurrence de l'étranger aurait anéanti leur gagne-pain actuel, répondaient étourdiment: "Ils feront autre chose!"

"Autre chose" est bientôt dit; mais encore, quoi? Nous sommes placés entre cette contradiction: la concurrence étrangère nous oblige à produire à bon marché; si nous voulons vendre, non-seulement chez les autres, mais encore chez nous-mêmes; et dotre situation financière, les formidables impôts dont nous sommes surchargés nous empêchent d'avoir la main-d'œuvre à aussi bon marché que l'ont les nations rivales.

Voilà le problème. Il était déjà au perspective, il y a quatre ans: on ne l'a point voulu voir. Il se pose aujourd'hui avec une inflexibilité désolante. Nous verrons ce que la commission d'enquête trouvera, pour le résoudre.... Des mots, probablement, et rien de plus. Du moins, telle est notre crainte, et nous serions très agréablement surpris de nous être trompé. L'avenir, en avoir très prochain nous le dira.

Les juges de Berlin vont être saisis d'une affaire assez grave, où le plaignant est la maison royale de Prusse, et le défendeur, un célèbre pianiste, M. Hans de Bulow.

Il y a quelques jours, M. Hans de Bulow se faisait entendre et applaudir dans un concert auquel assistait l'élite de la société berlinoise: un des concerts symphoniques de la philharmonie. Une de ses œuvres fut bissée: sa marche triomphale pour le *Jules César* de Shakespeare, qui fut exécutée à Bruxelles sous la direction de Vieuxtemps. Au lieu d'en donner une seconde édition, il répondit à l'appel du public en exécutant la marche du couronnement du *Prophète*, et, après l'avoir achevée, il prononça la petite allocution que voici:

"Messieurs et mesdames, il y a quelques jours, j'ai entendu massacrer cette marche, au cirque Hulson, d'une façon si pitoyable, que j'ai cru devoir vous fournir l'occasion de l'entendre convenablement exécutée."

On devine la sensation que causa cette sortie. Ce que M. Hans de Bulow venait d'appeler si dédaigneusement le cirque Hulson, n'est autre chose que l'Opéra de Berlin, dirigé par M. de Hulsen, intendant de tous les théâtres royaux.

Les paroles de M. de Bulow furent accueillies par des rires, des applaudissements, d'une part et des sifflets de l'autre.

Le lendemain, l'émotion fut vive, à la cour, quand on entendit parler de l'incident. Et on assure que le conseil de la maison royale a reçu ordre de poursuivre M. Hans de Bulow, du chef d'outrage public envers le directeur de l'Opéra, c'est-à dire envers un fonctionnaire de cette maison.

Le *Globe*, de Paris;

Il faut bien que travailleurs et patrons se disent qu'il n'y a jamais de surproduction que pour deux motifs: ou bien que tel produit ne correspond à aucun besoin; ou bien qu'il dépasse le pouvoir d'achat des consommateurs.

Est-ce que tout homme, si sobre, si économe qu'il soit, n'a pas le désir d'agrandir sa consommation, soit sa consommation de fantaisie, soit sa consommation utile, sous forme d'entreprises, de travaux, etc.? Qu'est-ce qui l'arrête? C'est la limitation de son pouvoir de consommer. Tout progrès dans le bon marché de la production augmente ce pouvoir de consommer, toute augmentation de cherté dans la production rétrécit ce pouvoir de consommer, et par conséquent, engendre la surproduction, crée la crise.

Car il faut bien voir la répercussion qui se produit entre toutes les industries.

Le travailleur de tel métier se dit: — je ne vais produire que 50, au lieu de 100.

Que le travailleur d'un autre métier en dise autant; rétrécissant réciproquement leur pouvoir d'achat de 50 0/0, ni l'un ni l'autre ne peuvent plus échanger leurs produits parce qu'ils sont trop chers; et ils se mettent réciproquement sur le pavé, en croyant faire respectivement un calcul fort habile.

Dès à présent, on peut constater ce résultat de l'enquête: à l'unanimité, tous les déposants ont déclaré qu'en France la production est trop chère.

Beaucoup ont proposé comme remèdes des interventions de l'Etat, qui auraient pour conséquence d'augmenter les frais de production.

La contradiction saute aux yeux.

A production trop chère, il n'y a qu'un remède: la production bon marché.

Tous, législateurs, employeurs, travailleurs, doivent se mettre, chacun en ce qui le concerne, dans sa sphère, à le chercher résolument: tous les moyens empiriques, en contradiction avec ce but, n'auront pour résultat que d'aggraver le mal.

Haute curiosité.

Le Dr. W. K. Scott, président du Collège de Médecine, à Montréal, écrit: "J'ai recommandé d'Alden's Liquid Beef Tonic comme la meilleure préparation que je connaisse pour la débilité, l'indigestion, la dyspepsie, la fièvre, la pâleur et le manque d'appétit. (Je ne prends pas d'autre.)

Un anonyme vient d'envoyer à l'Œuvre du Sacré-Cœur, pour la construction de la nouvelle église des buttes de Montmartre, à Paris, en souvenir de M. l'abbé Hamelin, une somme de dix mille francs.

L'Allemagne Illustrée.

Le célèbre auteur de la *France Illustrée*, M. V. A. Malte-Brun, se propose-t-il de nous donner une sorte de galerie des nations européennes?

Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il va consacrer, à l'Allemagne, une monographie semblable à celle qu'il a déjà consacrée à la France et dont la publication a obtenu un succès universel.

Le rôle joué par l'Empire Allemand en Europe est si prépondérant, que tous les pays s'intéresseront à un ouvrage destiné à le faire connaître dans les diverses parties qui le composent, et aux divers points de vue géographique, politique, historique, économique, militaire; etc., etc.

Des gravures très soignées, ainsi que des cartes et des plans, d'une exactitude scrupuleuse, seront jointes au texte dont l'esprit scientifique de l'auteur garantit l'absolue impartialité.

Il résulte d'un prospectus que nous avons sous les yeux, que la maison Julee Rouff et Cie., de Paris, 105 Boulevard Saint-Germain, en vente, l'*Allemagne Illustrée*, par séries bimensuelles de trente-deux pages, à deux colonnes, au prix de 75 centimes la série.

Nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs, en leur signalant la prochaine publication d'une œuvre éminemment instructive, non seulement pour le peuple allemand lui-même, mais pour tous les peuples qui, de près ou de loin, peuvent avoir à compter avec lui.

Le ministre de la guerre, en France, dans le but d'entretenir l'habitude du cheval chez les officiers généraux du cadre de réserve ou retraités, a décidé, le 20 février 1884, que ces officiers généraux seront autorisés, pendant la période de temps où ils resteront à la disposition de l'autorité militaire, à percevoir, pour deux chevaux au plus, des rations de fourrages, à charge de remboursement, et dans les conditions déterminées par les règlements.

Le journal bonapartiste la *Patrie*, annonce que le maréchal de Mac-Mahon, se rendant à Nice et passant par Cannes, aurait eu une entrevue avec le comte de Paris.

Il y a eu, le 12 mars, quarante-deux ans que S. Em. Mgr Guibert, cardinal-archevêque de Paris, a été sacré évêque.

Une messe solennelle a été célébrée, à cette occasion, le matin, à dix heures, à Notre-Dame.

Les membres du chapitre, le personnel de l'archevêché, divers ordres religieux et nombre de curés de Paris assistaient à cette cérémonie, groupés autour de leur vénérable archevêque.

Mme la comtesse de Chambord a fait exécuter de magnifiques broderies d'argent sur velours noir, qui ont été employées à la confection de superbes vêtements sacerdotaux.

Ces vêtements, d'une grande richesse, ont été envoyés à Goritz, aux religieux de l'église de Castagnovizza, dans la crypte de laquelle repose la dépouille mortelle de M. le comte de Chambord.

Le 12 mars, à la Chambre des Communes d'Angleterre, M. Campbell a annoncé qu'il proposerait prochainement à la Chambre d'adopter la motion suivante:

"En cas de guerre avec une puissance méditerranéenne, la vraie route de l'Angleterre aux Indes étant l'Océan, il n'est pas désirable d'établir d'une façon permanente la seule responsabilité de l'Angleterre sur la côte orientale de l'Afrique, ni de s'occuper des colonies que les autres puissances civilisatrices peuvent posséder légitimement dans ces lieux."

Pour purifier les vêtements et la toile, désinfecter les savoir "Glenn's Sulphur Soap."

Les "Pike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents en une minute

Une découverte vient d'être faite sur la commune de Cerdon, canton de Poncin, Ain, France. Une grotte située à l'est de Cerdon, et à environ 20 à 25 mètres de la route nationale de Lyon à Genève No 84, a été trouvée et explorée pour la première fois, le dimanche 2 mars, par un jeune homme de quinze ans.

D'abord on ne crut guère à la nouvelle. Le jour de la découverte, il n'y avait que le jeune homme; lundi, il y avait quelques personnes qui avaient bravé la crainte d'une mystification, et voilà que les jours suivants, au récit des merveilles admirées dans ces visites, la foule était telle que le jeudi, plus de 300 personnes s'y trouvaient, surtout des dames et des demoiselles.

Les curiosités que l'on trouve dans cette grotte consistent surtout en stalagmites et stalactites de toute beauté. Il y a des pierres ressemblant à des statues et d'autres représentant différents objets. On y a aussi retrouvé des squelettes d'animaux dont le nom ne nous est pas connu.

La longueur de la grotte est d'environ 300 à 400 mètres.

Cette découverte ne peut manquer d'émouvoir tous ceux qui s'intéressent aux merveilles de la nature. Les paléontologues y trouveront probablement aussi de curieux sujets d'étude.

Le nombre des habitants parlant le français, dans l'Amérique du Nord anglaise, est de 1,298,929. Il se décompose ainsi: 1,073,828, dans la province de Québec; 102,743, dans l'Ontario; 56,895, dans le Nouveau-Brunswick; 41,219, dans la Nouvelle-Ecosse; 10,751, dans l'île du Prince Edouard; 9,943, à Manitoba; 2,806, dans les territoires, et 916, dans la Colombie anglaise.

La population française augmente dans la province de Québec, tandis que celle qui se sert de la langue anglaise y diminue.

Les espions étrangers inondent plus que jamais la ville de Bourg, France.

On vient de mettre fin à l'arrestation un individu aux allures suspectes, paraissant âgé de trente-quatre ans, et ayant un accent allemand très prononcé. Cet individu a cherché à tromper la vigilance d'une sentinelle en faction devant le fort de Vanciat, et a pénétré dans l'intérieur de ce fort.

Arrêté immédiatement, il a été trouvé porteur d'une somme de trente cents francs et d'un plan parfaitement bien relevé du fort de Vanciat.

Après avoir subi un interrogatoire sommaire, il a été conduit à la place et remis entre les mains de l'autorité militaire.

Le vol qui a été accompli, récemment, dans le bureau de ville du chemin de fer du Nord, 24, rue Aubry-le-Boucher, à Paris, est vraiment extraordinaire et dénote une audace incroyable de la part de ses auteurs.

Vers minuit, trois individus vêtus en ouvriers s'arrêtaient devant le bureau avec une grande voiture à bras, chargée de planches et d'outils de toutes sortes. Deux d'entre eux entraient dans un débit de vin voisin et se firent servir un litre de vin.

Tandis qu'ils demeuraient là, causant, leur complice déchargeait la voiture et construisait une sorte de clôture en planches devant la façade du bureau. Puis il s'parpillait les outils sur le trottoir et plaçait devant un des soupiraux de la cave une petite table garnie de toile de trois côtés et formant rideau. A l'abri derrière la table, l'un des voleurs avait coupé, avec une scie à métaux, un des barreaux de fer garnissant le soubassement de la devanture, puis il avait ouvert la porte à ses complices.

A l'aide d'une énorme barre de fer, ils commencèrent d'abord par desceller le coffre-fort; ils le couchèrent ensuite au milieu de la pièce, et, chose incroyable, parvinrent à arracher le blindage, y compris la serrure de sûreté, qui est restée intacte.

Ils ont ensuite ouvert le petit coffre intérieur, qui jeté à terre tous les papiers, et y ont pris 3000 fr. qui s'y trouvaient.

Il n'est pas douteux que ce travail n'ait duré plusieurs heures.

Pendant que les hardis coquins volaient à l'intérieur, leur voiture était restée au dehors avec la lanterne allumée, et les matériaux nécessaires devant la porte pouvaient faire croire à un travail de réparation.

Un bon pochard est vertement réprimandé par sa ménagère:

—Est-il Dieu possible de se mettre dans un pareil état!

—J'vas d'dire, c'est pour vivre plus longtemps dans ta société.

—Comment ça!

—Mais oui, l'alcool.... ça, ça.... conserve!

JOURNAL OF EDUCATION.—Nous recevons le numéro du mois d'avril de cette publication dont la vogue va grandissant chaque jour.

Cette livraison contient de nombreux articles sur l'éducation, sur la science, sur les méthodes d'enseignement, dont nous recommandons la lecture. On y lira aussi avec intérêt des lettres de hos représentants au Congrès, MM. N. C. Blanchard, E. John Ellis, T. E. Lewis, qui attestent qu'ils n'épargneront aucun effort pour bien servir, au Congrès, la grande cause de l'éducation en Louisiane.

Le prix de l'abonnement au *Journal of Education*, publié à la Nouvelle-Orléans, est de $1 50 par an.

Adresser les demandes "P. O. Box 1609."

ACADEMIE DE MUSIQUE—Les recettes vont crescendo à l'Académie; nous nous félicitons de ne nous être point trompé dans nos prévisions. Hier à la Matinée et le soir la salle était pleine; double succès pour Mlle Charlotte Thompson, dans *East Lynne*, pièce déplorablement mélodrame pourtant, en dans *Nell Gwynne*.

Ce soir *Miss Mallon*, a pu près la même pièce que *East Lynne*, mais ouvrage infiniment mieux traité que l'autre; sa la version française a été respectée.

On sait que, depuis 1879, on a entrepris l'approfondissement de la Seine, entre Paris et Rouen, de façon à porter à 3m 20 le mouillage de cette partie du fleuve. Dans la traversée de Paris, les travaux sont terminés quant au gros œuvre. Il ne reste que quelques dragages à faire pour assurer, dans le chenal, le mouillage de 3m 20.

Dans la 2e section, s'étendant des fortifications à Poissy, les travaux seront terminés vers la fin de la présente année. Des ouvrages d'une grande importance ont déjà été exécutés dans cette section.

A Carrières, non loin de Poissy, on a construit deux écluses énormes. L'écluse de Suresnes, terminée en 1882, sera très prochainement inaugurée dans toute sa largeur, qui est de 17 mètres, par la démolition du batardeau qui en réduit actuellement la largeur. La construction d'un nouveau barrage à travers les trois bras de la Seine, à Suresnes, sera également terminée, aussitôt que les basses eaux permettront d'exécuter quelques travaux de détail.

Enfin, dans la 3e section, comprise entre Poissy et Rouen, et où il s'agit de faire des travaux importants, dans les sept biefs qu'elle comprend, l'entreprise est en très bonne voie. Les biefs de Meulan, de Poses et de Martot sont terminés; ceux de Méricourt, de Villez et de Notre-Dame-de-la-Garenne seront achevés, en 1885, époque où l'approfondissement de la Seine doit être terminé, en vertu des traités conclus.

Actuellement, on achève, dans les ateliers, les ouvrages métalliques pour les mécanismes mobiles, dont le poids est évalué à plus de 15 millions de kilog., et qui seront mis en place, aussitôt que le niveau des eaux le permettra.

Colloque entre un baron et son valet

—Enfin, Baptiste, le marquis de Cinq-Scies vous a répondu de vive voix!

—Non, M. le baron.

—Pourtant il vous a parlé!

—Oui, M. le baron.

—Eh bien, alors, il vous a répondu de vive voix!

—Je ferai remarquer à M. le baron que M. le marquis de Cinq-Scies n'a pas pu me répondre de vive voix.... puisqu'il bégaie!

Liste de souscripteurs de la "Société d'Immigration de l'Etat de la Louisiane", jusqu'à cette date.

J. H. Oglesby	S. R. Kennedy
Adam Thomson	Duncan F. Kenner
Thos Williams	Jules Cazaud
Forstall, Clayton & Co.	Oliver Pecirce
A. K. Miller	B. D. Wood & Bro
G. H. Lawrence	Geo Q. Whitney
Bradish Johnson	E. L. C. Pratt
L. Gerchaux	F. L. Lyons
Merchants Mut. Ins Co	S. Hem Brown & Bro.
Schmidt & Zerger	Jno Calder & Co.
A. fred Moulton & Co.	Jno Phelps & Co.
Bush & Levert	W. H. Tyson
Yale & Bierbaum	R. M. Walker
Jno L. Adams	Gildert, Day & Co.
Jno Chaff & Son	Hope Insurance Co.
E. Richardson	Southern Insurance Co
R. H. Chaffe, Bro & Co.	River & Canal Line.
Edward Fenner	A. C. Deuis
Shattuck & Hoffman	T. L. Airey & Co.
G. H. Finley & Co.	A. Baldwin & Co.
H. Beer	Lauaux & Tiche
K. S. Howard	

MM. R. T. Wilson & Co. de New York, ont envoyé chèque par $500, avec leurs meilleurs souhaits pour le succès de cette entreprise méritoire.

DUNCAN F. KENNER, President.
R. S. HOWARD, Vice President.
ADAM THOMSON, Trésorier.

3 avril—1f

Dernière Chance—Sands' 1884 City Directory of New Orleans.—Tous les souscripteurs ayant reçu leurs exemplaires de cet excellent Guide, il n'en reste qu'un nombre fort restreint qui sera vite enlevés des mains de l'éditeur. Les retardataires qui désireraient le Directory—et il nous semble inutile de comprendre qu'un bureau d'affaires ou une maison de commerce puisse n'en pas posséder—devront se hâter d'aller remettre leur exemplaire au bureau de publication, No 5 Commercial Place.

Qu'on n'oublie pas que cette année est celle de notre grande Exposition industrielle, et que la Nouvelle-Orléans sera envahie par des milliers de visiteurs. Il faudra répondre à leurs questions sur tout ce dès adresses, etc., et le meilleur moyen, le seul, en effet, de se tirer d'affaire, sera de le remettre à la main le "City Directory" de Sands

SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre sera célébré, à l'Eglise Ste Anne, rue St Philippe, le 5 avril, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu AUGUSTE DOUZET, décédé le 3 avril 1883, fils de feu Dans la Colonie Tonset, dit Toulot, et de feue Marie Charoulet. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'assister au service.

30 mars—3f

AVIS IMPORTANT

Aux personnes qui n'ont pas payé leurs licences d'Etat,

POUR L'ANNEE 1884.

No 10 Commercial Place, 2 avril 1884.

Les personnes qui n'ont pas encore payé leurs licences d'Etat sont prévenues, afin d'échapper aux frais de cours d'avoir à s'acquitter immédiatement entre les mains du soussigné.

JOHN MCENERY,
Avocat pour la perception des licences d'Etat.
No 10 Commercial Place.

3 avril—3,6

Perdu—Un livre à copier (Letter copying Book) dans la rue Conti, entre Pauers et Chartres—d'aucun usage que pour le propriétaire. La personne qui le rapportera au No 28 rue Conti recevra une récompense. 2avril—1f

UN Belge, non marié, désire trouver une place dans une maison de commerce, soit en ville ou à la campagne. Il parle un peu l'anglais et parle couramment le français. Il est serpenteur de profession. S'adresser aux initiales E. S., bureau de l'Abeille. 3 avril—1f

On demande une jeune fille blanche, parlant le français, de 14 à 16 ans, pour se rendre généralement utile dans la maison. 350 Avenue St-Charles. 3 avril—1f

Avis.

AVIS public est par le présent donné qu'il sera présenté à la Législature, à sa prochaine session, une loi pour créer et organiser une corporation de la Ville de la Nile-Orléans, sous le nom de "New Orleans and Shreveport Lottery Company", composée de soussignés et d'autres personnes, dans le but d'établir une Loterie dans